



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1797-01**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1797-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur la gestion des fossés et l'installation de ponceaux n°1797 afin de refléter les bonnes pratiques d'entretien des fossés

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion lors de la séance ordinaire du 19 février 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 21^e jour de février 2024.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière par intérim

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca